

## Forces de police nationale/Installation des nouveaux promus Ils prennent leurs fonctions

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

Le lieutenant-colonel Georges Romuald Nkoma a été installé à la tête de la Direction régionale des polices urbaines centre-ouest. Et le commandant Jean-Paul Mbadinga Nzinga est le nouveau commissaire de la ville. C'est le général de division Yves Marcel Mapangou, commandant en chef des Forces de police nationale qui les a installés.



Photo : JP Allogo

Le directeur régional des Polices urbaines centre-ouest, a été installé par le comchef des FPN...

LE lieutenant-colonel Georges Romuald Nkoma et le commandant Jean-Paul Mbadinga Nzinga ont pris, samedi dernier, respectivement leurs fonctions de directeur régional des polices urbaines centre-ouest (DRPU-CO) et de commissaire de la ville de Port-Gentil. A la faveur d'une cérémonie présidée dans l'enceinte du commissariat central de la capitale économique par le général de division Yves Marcel Mapangou, commandant en chef des Forces de police nationale, en présence du préfet du département de Bendjé, Eugénie Marie Caroline Kamara.



Photo : JP Allogo

Le chef d'état-major des polices urbaines, a, quant à lui, installé le nouveau commissaire de la ville de Port-Gentil.

Une cérémonie qui s'est déroulée en deux phases. La première, après l'exécution de l'hymne national, était consacrée à la remise des médailles de reconnaissance de la police à trois chefs d'entreprises, pour leurs actes

posés en faveur de ce corps. Il s'agit de Noël Mboumba, Radovan Kristic et Dègnon Koffi, respectivement, directeurs généraux de la Société gabonaise de raffinage (Sogara), de la Société de construction et des travaux publics (Soco TP) et de Gabon maintenance industrie (GMI). La seconde phase, quant à elle, a trait à l'installation

proprement dite des promus. Ainsi, après la lecture du décret de leur nomination, le lieutenant-colonel Georges Romuald Nkoma, le nouveau directeur régional des polices urbaines centre-ouest, a été installé par le commandant en chef des Forces de police nationale. Il convient de préciser que la Direction régionale

des polices urbaines centre-ouest couvre les provinces du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime. Puis, ce fut au tour du commandant Jean-Paul Mbadinga Nzinga, de se voir confier les clés du commissariat de police de la ville de Port-Gentil par le chef d'état-major des polices urbaines, le colonel Georges Bongo. Pour rappel, le lieutenant-

colonel Georges Romuald Nkoma était précédemment commissaire de police de la ville de sable. Il remplace, à la tête de la Direction régionale des polices urbaines centre-ouest, le général Ambroise Ngari, actuellement directeur de cabinet du commandant en chef des Forces de police nationale. Quant au nouveau com-

missaire de police, il revient de Tchibanga, dans la province de la Nyanga, où il occupait les mêmes fonctions. Les deux promus ont été renvoyés à leurs responsabilités respectives avec, comme entre autres missions, d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans une région où l'on signale de plus en plus d'actes ignobles.



Photo : JP Allogo

... qui, auparavant, a décoré de la médaille de reconnaissance de la police, le directeur général de la Sogara, Noël Mboumba.



Photo : JP Allogo

Les trois opérateurs économiques qui ont été décorés de la médaille de reconnaissance de la police.

## Vie des syndicats/Après la suspension de la grève du Synatrad/Trois questions à... ...Ella Nkogho Théodore : "Nous voulons des décrets à la place des arrêtés"

Propos recueillis par René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

Pour le délégué provincial du Syndicat national des travailleurs de l'administration des Douanes (Synatrad), les arrêtés ont montré leurs limites. Pour éviter des arrêts de travail, il faut passer au décret.

**L'union.** Vous avez suspendu votre mouvement de grève. Qu'est-ce qui peut justifier pareille décision?  
**Théodore Ella Nkogho :** «En effet, le Syndicat national des travailleurs de l'administration des douanes a suspendu la grève qu'elle observait depuis quelque moments. Il ne s'agit que d'une suspension car, elle peut reprendre si les accords conclus ne sont pas respectés. Il existe aujourd'hui une commission mise en place avec les pouvoirs publics, pour accomplir un certain nombre de missions bien précises. Nous attendons ses conclusions. Cette suspension est due à l'esprit patriotique des membres de la Fédération des régies financières. Car, nous voulons que les décisions prises soient celles qui améliorent nos conditions de travail. Dans nos réunions, nous disons que les arrêtés ont montré leurs limites. Pour nous éviter d'éventuelles grèves, il faudrait qu'un décret soit pris pour encadrer les primes dans les régies financières. Par ailleurs, j'apprécie, à leur juste valeur, les informations qui nous ont été apportées de la Douane marocaine».

**Que doit-on retenir de votre mandat de plus de trois ans à la tête de l'antenne provinciale du Synatrad ?**  
- Ce qu'il faut savoir, c'est que je suis le délégué provincial



Photo : Julie Ngumbi

Pour Théodore Ella Nkogho, les avancées obtenues par les agents des Douanes sont le résultat d'un travail collégial.

du Syndicat national des travailleurs de l'administration des Douanes. Lequel a pour responsable, sur le plan national, Yves Boulingui. Ce dernier est à la fois secrétaire général du Synatrad et président de la Fédération des syndicats des régies financières des administrations assimilées (Fesyrefaa). Nous travaillons en équipe. Les avancées obtenues ont été le fruit de la bataille de tout le monde. Le leader encadre, il est le porte-parole, la courroie de transmission entre les salariés et la hiérarchie. Nous avons constaté, à la direction générale des Douanes, des avancées significatives de plusieurs agents, même s'il est tout aussi vrai que beaucoup reste à faire. C'est l'occasion de dire un grand merci au directeur général des Douanes pour le travail abattu en si peu de temps. Au niveau de Port-Gentil, nous avons recensé tous les compatriotes qui étaient payés sur fonds propres. Nous nous réjouissons de ce que, sur onze personnes, sept ont été alignées. Nous répétons que c'est le travail du syndicat. Raison pour laquelle nous disons que le syndicat n'est pas un lieu de règlement des comptes, mais un cadre où le partenariat s'exprime dans la vérité et le respect.

**Vous avez réussi au concours d'entrée à l'Ecole de préparation aux carrières administratives (EPCA), qu'en est-il de votre remplacement ?**

- Effectivement, j'ai été admis au concours d'entrée à l'EPCA. Il revient, dans le cas d'espèce, au bureau national du Synatrad de prendre les dispositions statutaires et réglementaires, afin d'assurer la continuité de l'activité syndicale à Port-Gentil. Il faut comprendre, dans mon cas, qu'il ne s'agit pas de succession, parce que je ne suis pas affecté. Je vais à l'école, donc, il faut juste un intérimaire.